



Annexe 1

Notification d'intention de prospection

1. Nom du prospecteur :
2. Adresse :
3. Adresse postale (si elle est différente de celle indiquée ci-dessus) :
4. Numéro de téléphone :
5. Numéro de télécopie :
6. Adresse électronique :
7. Nationalité :
8. Si le prospecteur est une personne morale, indiquer
 - a) Son lieu d'immatriculation; et
 - b) Son établissement commercial/domicile et joindre copie de son certificat d'immatriculation.
9. Nom du représentant désigné du prospecteur :
10. Adresse du représentant désigné du prospecteur (si elle est différente de celle indiquée ci-dessus) :
11. Adresse postale (si elle est différente de celle indiquée ci-dessus) :
12. Numéro de téléphone :
13. Numéro de télécopie :
14. Adresse électronique :
15. Joindre les coordonnées de la ou des grandes zones devant être prospectées (conformément au Système géodésique mondial WGS84).
16. Joindre une description générale du programme de prospection, notamment la date à laquelle il doit démarrer et sa durée approximative.
17. Joindre copie de l'engagement écrit du prospecteur qu'il :

- a) Respectera la Convention et les règles, règlements et procédures de l'Autorité concernant :
 - i) La coopération aux programmes de formation en matière de recherche scientifique marine et de transfert des techniques visés aux articles 143 et 144 de la Convention; et
 - ii) La protection et la préservation du milieu marin; et
 - b) Qu'il acceptera la vérification par l'Autorité du respect dudit engagement.
18. Fournir la liste de toutes les pièces jointes et annexes à la présente notification (toutes les données et informations doivent être présentées sur copie papier et sous la forme numérique prescrite par l'Autorité) :

Date : _____

représentant désigné du

Signature du

prospecteur

Attestation :

Signature de l'auteur de l'attestation

Nom de l'auteur de l'attestation

Qualité de l'auteur de l'attestation